

Informations Pratiques

Absences :

Merci de nous prévenir le plus tôt possible pour tout désistement, en appelant à la mairie ou à l'ALSH.

Tarifs :

La tarification modulée en fonction des ressources des familles est mise en place pour l'ALSH. Afin d'appliquer le tarif correspondant à votre situation, il faut fournir les renseignements nécessaires (N°allocataire CAF ou MSA, et attestation de votre quotient familial). A défaut le tarif maximum sera appliqué.

Voici les tarifs (repas inclus) selon votre quotient familial CAF :

QF	Tarif demi-journée	Tarif journée entière
< 512 €	5.00 €	8.00 €
Entre 512 et 695 €	6.00 €	9.00 €
Entre 696 et 884 €	8.00 €	11.00 €
Entre 885 et 1137 €	9.00 €	12.00 €
>1137 €	10.00 €	13.00 €



Vous recevrez une facture à la fin de chaque période.

Toutes inscriptions prévues seront facturées, sauf annulation dans les délais, et absence pour maladie (sur présentation d'un certificat médical).

Le règlement sera à effectuer auprès de la Trésorerie de Broons, par chèque, chèques CESU ou prélèvement (dans ce cas demande à faire auprès de la mairie).

Les frais de séjour en accueil de loisirs des enfants de moins de 7ans ouvrent droit à une déduction fiscale. Pensez à demander une attestation fiscale en mairie.



MAIRIE DE PLUMAUGAT

ALSH du Mercredi

7 Lotissement des Châtaigniers
Tél Mairie : 02.96.83.12.31
Tél Accueil Périscolaire : 02.96.83.19.07
Mail: mairie@plumaugat.fr

Programme

Janvier / février 2021



Mercredi 6 Janvier **Mercredi 13 janvier** **Mercredi 20 janvier** **Mercredi 27 janvier**

Maquettes des petits rois"

Jeux extérieurs

"Crée ton conte"



Repas

Repas

Repas



Bibliothèque

Spectacle



Mercredi 03 février

Mercredi 10 février

Mercredi 17 février



Sensibilisation

Bricolage

Bonnes vacances



Création d'un déguisement

Repas

Repas

Repas



Au handicap



"Le mercredi gras "



Informations Pratiques

Horaires d'ouverture et conditions d'admission :

L'accueil fonctionne tous les mercredis, en dehors des vacances scolaires, pour les enfants de 3 à 12 ans.

Il est ouvert de 7h30 à 18h30. Il est possible de s'inscrire pour :

- La journée
- La demi-journée matin avec repas, de 7h30 à 13h30,
- La demi-journée après-midi avec repas, de 12h00 à 18h30.

Activités proposées :

Les activités proposées prennent en compte l'âge et le rythme des enfants accueillis, et respectent le projet éducatif établi par la municipalité, et le projet pédagogique de l'équipe d'animation.

Equipe d'animation :

L'équipe est composée d'Etienne, directeur (BP JEPS APT, BAFA en cours) et de Warren Lesgo (BAFA).

Dossier d'inscription :

Pour pouvoir participer aux activités proposées, il est obligatoire d'avoir rempli un dossier d'inscription. Si ce n'est pas fait il est à retirer et à retourner dûment complété à l'accueil de la mairie ou à l'accueil périscolaire.

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements
- Assurance extra-scolaire
- Fiche sanitaire
- Attestation quotient familial

Inscriptions :

Retourner le coupon d'inscription ci-dessous, en mairie ou à l'équipe d'animation, en cochant les jours où votre ou vos enfant(s) seront présents, avant la date limite d'inscription.

Toute inscription donne lieu à une facturation, sauf

- Absences pour maladie (sur présentation du certificat médical).
- Absences signalée avant **le vendredi soir précédent**.

Places limitées



Un taux d'encadrement étant à respecter, le nombre de places à l'ALSH est limité. Les enfants inscrits tardivement ne seront acceptés que dans la limite des places disponibles et pourront être inscrits sur liste d'attente.

Coupon d'inscription pour la période 3 :

(A rendre avant le vendredi 1er Janvier)

Nom et prénom du ou des enfants : _____

	06/01	13/01	20/01	27/01	03/02	10/02	17/02
Demi-journée Matin							
Demi-journée Après-midi							
Journée							

L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier le programme